Université de Limoges

Programme de l'opération

Aménagement d'une plaine sportive sur le campus Vanteaux à Limoges (87)

SOMMAIRE

PRESENTATION DU PROJET 2
CADRE REGLEMENTAIRE ET CONTRAINTES 3
ZONE DU PROJET 4
PLANNING ET PHASAGE 5
ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE AFFECTEE AUX TRAVAUX 5
EXPRESSION DES BESOINS 6
DESCRIPTION DU PROJET 6
Lot 1 : Terrassement et Electricité 6
Lot 1 - PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES 7
Lot 2 : Equipements sportifs 7
Beach volley 7
Basket 3x3 7
Aire de fitness 8
Lot 2 - PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES 10
IMPLANTATION DU PROJET 11
Lot 1 : Terrassement et Electricité 11
Lot 2 : équipements sportifs 13
Beach volley 13
Basket 3x3 13
Aire de fitness 14

PRESENTATION DU PROJET

Le sport est un enjeu pour la communauté étudiante. Il permet de lutter contre la sédentarité, l'isolement, et participe à la réussite étudiante en réduisant le stress et en améliorant la santé mentale.

Les principaux obstacles à la pratique sportive étudiante sont le manque d'équipements et de créneaux horaires disponibles.

Le constat est également qu'il y a une nécessité de diversifier les pratiques : promotion de la pratique encadrée, promotion de l'inclusivité dans les structures et volonté de pratiques d'activités physiques et sportives libres afin que les étudiants pratiquent quand ils sont disponibles.

L'Université de Limoges souhaite réaliser une plaine sportive sur le campus Vanteaux à Limoges, afin d'offrir aux étudiants un espace sportif varié, ouvert et accessible à tous.

Cette plaine sportive sera composée de différentes zones : beach volley, basket 3x3 et une aire de fitness avec des équipements sportifs dont une zone de fitness connectée.

Ce projet répond à un besoin exprimé par les étudiants notamment lors d'une enquête réalisée en 2025 afin de favoriser une pratique sportive de proximité et de contribuer à la dynamique de la vie de campus.

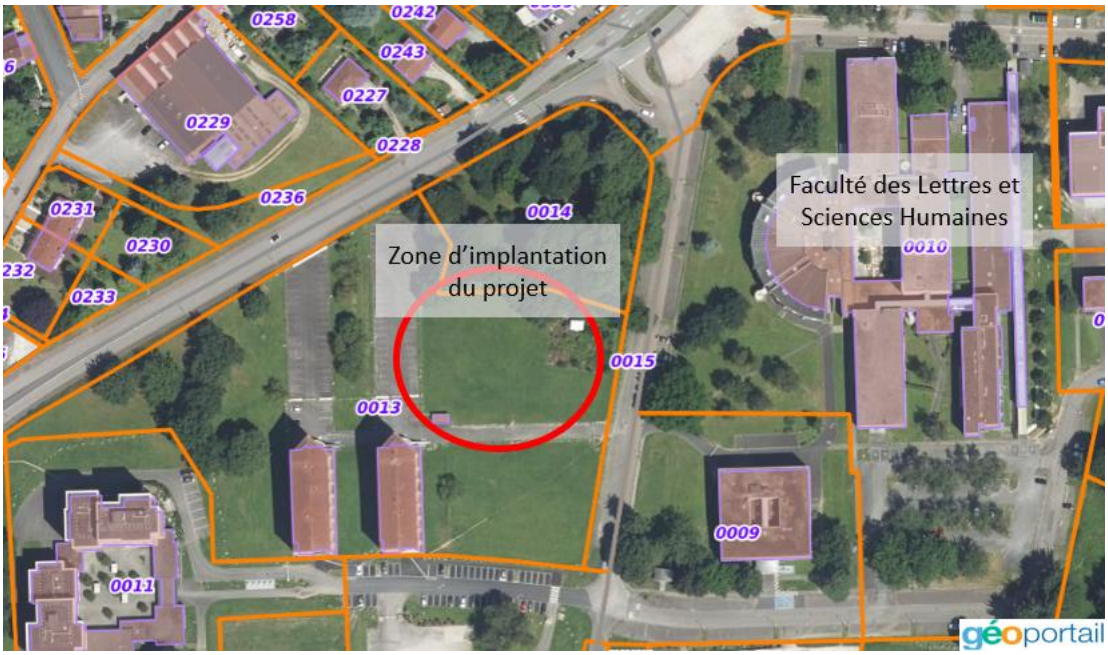
L'objectif est de créer une plaine sportive accessible à tous et pensée pour tout le monde afin de proposer des pratiques d'activités physiques et sportives libres. La diversité des équipements doit permettre d'attirer un public varié : mixte et de tout niveau, ainsi que de permettre la pratique du sport aux personnes en situation de handicap. Les divers équipements doivent donc être le plus inclusif possible pour être attractif pour le plus grand nombre d'étudiants possible. La plaine sportive proposera des pratiques collectives et individuelles. L'objectif est de créer un lieu de retrouvailles autour du sport et de partage pour les étudiants.

Cette plaine sportive ne sera pas clôturée ainsi elle sera accessible aux étudiants des campus Vanteaux et Marcland qui sont proches mais également aux habitants du quartier et notamment les personnes des résidences du CROUS juste en face.

Le projet comporte des prestations supplémentaires éventuelles.

Maître d'ouvrage : Université de Limoges
Nom de l'opération : Aménagement d'une plaine sportive sur le campus Vanteaux à Limoges (87)
Type d'opération : Travaux d'aménagement extérieur
Adresse : 39 rue Camille Guérin, 87036 Limoges

CADRE REGLEMENTAIRE ET CONTRAINTES



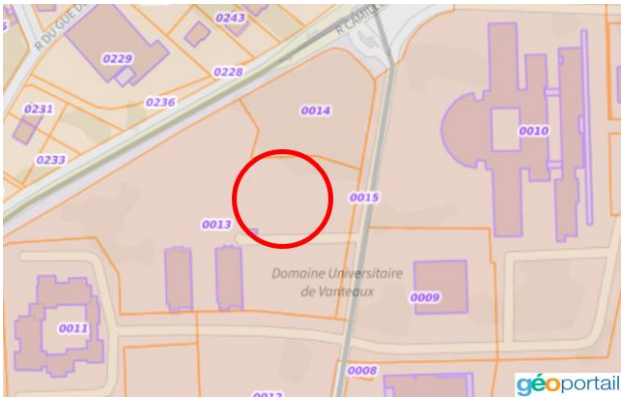
Plan de situation du projet

Situé au 39 rue Camille Guérin à Limoges, la faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) est au cœur du campus Vanteaux. La zone du projet est située à proximité immédiate de la FLSH.

Le périmètre de l'opération de création d'une plaine sportive sur le campus Vanteaux est située sur la parcelle 000 NL 13.

La parcelle **000 NL 13 d'environ 17 600 m²** accueille :

- 2 bâtiments de résidences universitaires du CROUS
- Des espaces verts ;
- Du stationnement.



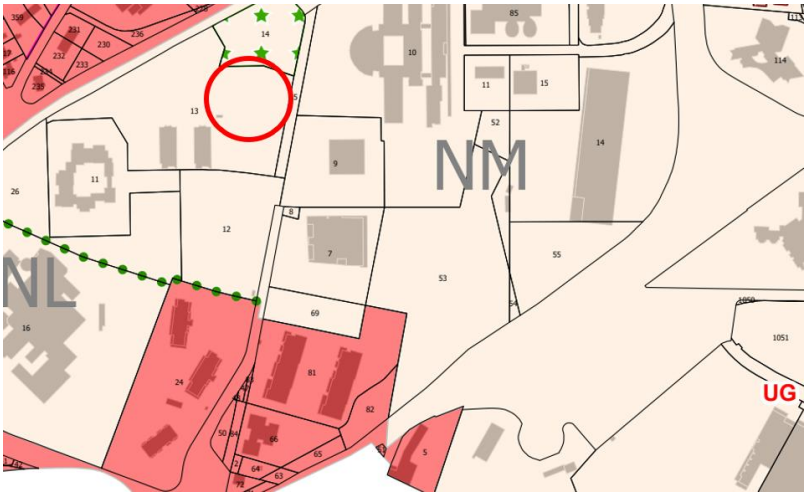
Plan cadastral du site avec la zone du projet entourée en rouge

Le périmètre d'étude est situé en **zone UG.** Cette zone regroupe les pôles d'équipements d'intérêts supra communal

Le PLU a été approuvé en 2019 par le Conseil Communautaire de Limoges Métropole et modifié en décembre 2025.

- Usage des sols et destination des nouvelles constructions – ***non concerné.***

Sont interdites : l'aménagement de terrain pour le camping, le caravaning, les parcs résidentiels de loisirs, les villages résidentiels de tourisme, l'implantation des habitations légères de loisirs et l'installation des résidences mobiles de loisirs et des caravanes, ainsi que les constructions liées à ces aménagements ; les exploitations agricoles et forestières, les industries et les entrepôts, les commerces de gros, les hébergements hôteliers et touristiques, les cinémas, ainsi que les cuisines dédiées à la vente en ligne.



Plan extrait du règlement graphique du PLU avec la zone du projet entourée en rouge

ZONE DU PROJET

Plus précisément, le projet est situé sur un des espaces verts de la parcelle. La parcelle est déjà occupée par un potager géré par les étudiants et par une plantation de jeunes pommiers. La surface disponible pour le projet sur la parcelle est d'environ 1 500 m².

La zone de projet est bordée :

- Au Nord par des espaces boisés ;
- A l'Est par la route, puis, la FLSH ;
- Au Sud par un espace vert et des résidences universitaires ;
- A l'Ouest par le parking des résidences universitaires.



Plan de la zone du projet

La zone du projet présente une légère pente. Le point le plus haut se situe à l'extrémité sud-ouest et le point le plus bas à l'extrémité nord-est. La différence de niveau entre ces 2 points est d'environ 2,4m de hauteur.

PLANNING ET PHASAGE

La durée de chantier est estimée à 4.5 mois en une tranche unique.
Le délai des travaux comprend la période de préparation, les congés, les intempéries contractuels et la période de réception.

Un planning prévisionnel est joint à la consultation.

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE AFFECTEE AUX TRAVAUX

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle du maître d'ouvrage affectée aux travaux est de

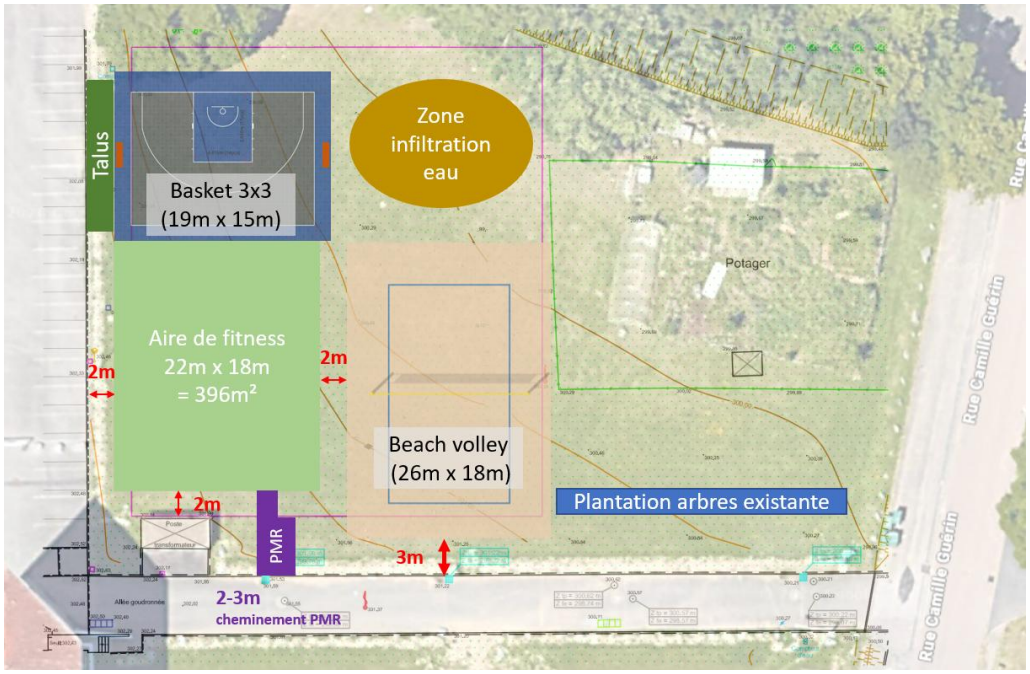
- Pour le lot 1 : **100 000 € HT** hors PSE
- Pour le lot 2 : **65 000 € HT** hors PSE

EXPRESSION DES BESOINS

Les besoins exprimés par le campus sont les suivants :

- L'aménagement d'un terrain de basket 3x3
- L'aménagement d'un terrain de beach volley
- L'aménagement d'une aire de fitness d'extérieur avec stations d'agrès sportifs, des vélos, une zone de fitness connectée et une partie sport santé
- Un espace sportif varié et accessible à tous les utilisateurs

L'implantation prévue pour ce projet est montrée sur le plan suivant. Cette implantation est détaillée plus loin dans le programme.



Plan de l'implantation du projet

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet se décomposera en 2 lots

Lot(s)	Désignation
01	Lot 1 – Terrassement et électricité
02	Lot 2 – Equipements sportifs

Lot 1 : Terrassement et Electricité

Le premier lot concerne l'ensemble du terrassement et l'électricité du projet.

Ce lot se décompose en divers points :

- Une place PMR perméable
- Un cheminement PMR perméable
- La mise à disposition de l'électricité sur le site pour l'écran du lot 2
- Le terrassement pour la création des 4 zones principales du projet
 - Terrain de beach volley

Programme pour consultation travaux de la plaine sportive campus Vanteaux

- Terrain de basket 3x3
- Aire de fitness
- Zone d'infiltration de l'eau

- Création de la plateforme pour l'aire de fitness et le terrain de basket 3x3 en béton drainant
- Création du terrain de beach volley : installation des rebords stop sable et du sable. Le sable doit être adapté à la pratique du beach volley.

Le chemin PMR devra permettre de rejoindre les stations avec les agrès PMR, le vélo double pédales, la zone de fitness connectée ainsi que le terrain de basket 3x3.

Un talus sera également à créer à côté du terrain de basket 3x3 selon le plan suivant. Ce talus permettra de protéger le parking des ballons de foot (mini buts brésiliens représentés en orange ci-dessous) et de créer un lieu permettant aux étudiants de s'assoir en attendant leur tour ou d'observer les matchs. Ce talus sera donc un petit gradin.



Plan du terrain de basket avec le talus

Des arbustes et arbres d'essences locales et adaptées au changement climatique et n'impactant pas la biodiversité locale seront plantés, sur une butte à créer par le lot 1, dans la zone d'infiltration.

Lot 1 - PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

Une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) est prévue pour ce lot :

A. Espaces verts supplémentaires

Lot 2 : Equipements sportifs

La zone équipements sportifs est décomposée en différents espaces :

- Une plateforme unique en béton drainant accueillant le terrain de basket 3x3 et l'aire de fitness
- Un terrain de beach volley

Beach volley

Le beach volley se pratique sur aire de jeu composée d'un terrain et d'une zone libre. Le terrain mesure 16m par 8m et est entouré d'une zone libre de 5m toujours composée de sable. Par conséquent, la dimension totale de l'aire de jeu est de 18m par 26m.

Le candidat se chargera de l'installation des poteaux et des lignes de terrains.

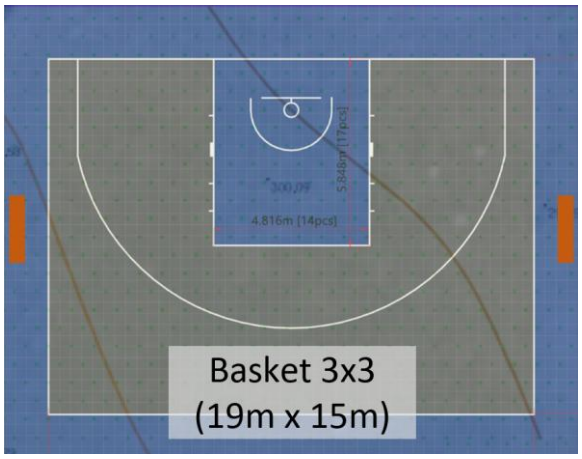
Les poteaux doivent permettre de régler la hauteur du filet facilement en fonction du public.

Basket 3x3

Le basket 3x3 se pratique sur un terrain de 15m de long sur 11m de large. Tout autour du terrain, il faut prévoir une zone de dégagement de 2m selon le même type de surface que le terrain. La dimension totale de la plateforme est donc de 19m par 15m.

Le candidat doit remettre une offre prenant en compte l'ensemble des éléments nécessaires à la pratique du basket 3x3 dès la réception des travaux.

Perpendiculairement au panier de basket sont à prévoir 2 mini buts brésiliens (représentés en orange sur le plan suivant) pour permettre la pratique du football et ainsi avoir un terrain multisports.



Plan de l'aire de jeu du basket 3x3

Aire de fitness

L'aire de fitness est elle-même est composée de 4 espaces :

- Espace vélos
- Espace fitness connecté
- Espace sport santé
- Espace équipements fitness

Cette zone de fitness comportera également 9 casiers extérieurs, 1 poubelle et 1 banc.
Les 9 casiers seront simples, leur usage nécessitera l'utilisation d'un cadenas personnel. Ils devront permettre d'accueillir au minimum un sac à dos et un casque.

La plateforme prévue pour l'aire de fitness sera en béton drainant. Cette plateforme sera livrée par le lot 1 du marché. Si des réserves dans la dalle en béton drainant de la plateforme accueillant le terrain de basket 3x3 et l'aire de fitness sont nécessaires pour l'installation des équipements sportifs, ce point sera à voir avec le lot 1, terrassement et électricité, qui réalisera les coffrages de ces réserves.

Une explication du fonctionnement (visuel et QR code) sera présente sur chaque agrès pour permettre à chacun de découvrir de nouveau exercice et de pratiquer avec les bons gestes. Ces explications ne devront pas nécessiter de connexion internet.

A l'entrée de l'aire de fitness, un panneau d'informations sera installé. Il permettra d'informer les utilisateurs de la plaine sportive.

Espace vélos

6 vélos de types divers :

- 2 vélos classiques
- 2 vélos elliptiques
- 1 vélo double pédale (pieds et mains)
- 1 stepper double

La diversité de ces équipements permettra d'attirer un public varié.
Une explication du fonctionnement (visuel et QR code) sera présente sur chaque agrès pour permettre à chacun de découvrir de nouveau exercice et de pratiquer avec les bons gestes. Ces explications ne devront pas nécessiter de connexion internet.

Espace fitness connecté

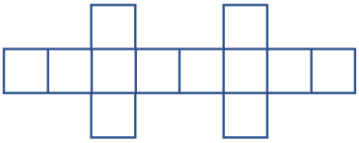
Cette zone est composée de 6 places de step fixes et d'un écran connecté permettant de réaliser des séances de sport en autonomie en suivant les instructions du coach virtuel sur l'écran. Autour des places de step, un traçage au sol est à prévoir dans le but de réaliser d'autres types de séances (gainage, …). L'objectif est que 6 personnes puissent pratiquer en simultanée grâce aux instructions de l'écran.

Le titulaire du lot devra fournir un écran incluant des séances de sports variées. L'accès à ces séances, via l'écran, sera illimité dans le temps et illimités en nombre d'utilisation.

Espace sport santé

Cet espace comportera :

- Une échelle de rythme créée grâce à de la peinture au sol. Cette échelle de rythme fera 8 cases de longueur et aura 2 fois 3 cases de largeur selon le modèle suivant



Echelle de rythme souhaitée

- Couloir de course créé grâce à de la peinture au sol. Il s'agira d'un couloir de course à visée de foulées bondissantes
- Couloir de 4 plinths de 4 hauteurs différentes. Les plinths et leurs hauteurs seront compatibles avec la pratique du crosstraining et de la préparation physique générale du sédentaire au sportif.

Espace équipements fitness

Cet espace équipements fitness d'extérieur est composé de 2 stations d'agrès à 4 faces avec 1 face accessible aux personnes en situation de handicap.

Une explication du fonctionnement (visuel et QR code) sera présente sur chaque agrès pour permettre à chacun de découvrir de nouveaux exercices et de pratiquer avec les bons gestes. Ces explications ne devront pas nécessiter de connexion internet.

Entre les deux stations, il faut une variété d'agrès. L'objectif est de pouvoir travailler toutes les parties du corps et d'attirer un public large. La variété d'agrès vaut également pour les faces d'agrès PMR.

Pour les stations d'agrès, les utilisateurs ne souhaitent pas de barres de tractions ni de redondances avec les équipements du CROUS à proximité (cf nota ci-dessous).

Nota : A 200m de la zone de projet, le CROUS a déjà installé des agrès sportifs. L'objectif n'est donc pas de proposer le même type d'équipements mais de mettre en cohérence les 2 projets. Les éléments déjà présents sont ceux des photos suivantes



Photos des éléments sportifs installés par le CROUS à proximité de la zone du projet

Lot 2 - PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

Diverses prestations supplémentaires éventuelles (PSE) sont prévues pour ce lot :

1. Peinture de sol extérieur pour l'aire de fitness et sol amortissant pour l'aire de fitness

Dans cette PSE, le sol de l'aire de fitness est peint avec de la peinture d'extérieur et du sol amortissant est posé sur les zones nécessaires.

2. Gazon synthétique et sous-couche amortissante pour l'aire de fitness

Dans cette PSE, l'ensemble de l'aire de fitness est recouvert de gazon synthétique avec une sous-couche amortissante sur les zones nécessaires.

3. Beach volley : filet pare ballon

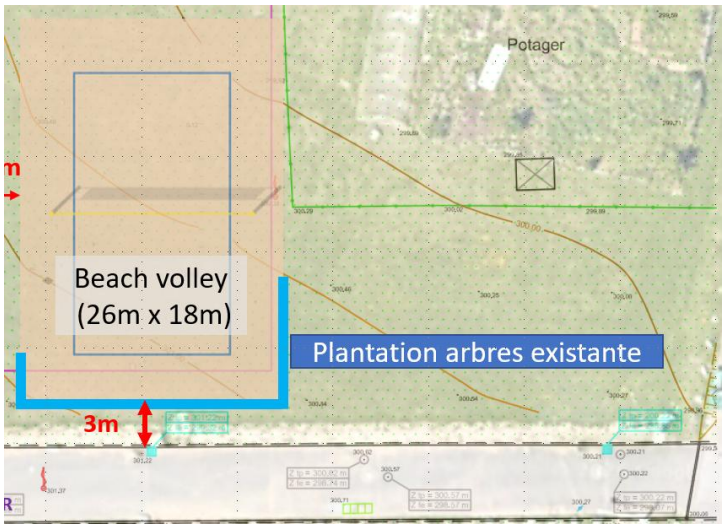
Un filet pare ballon est installé sur la partie sud du terrain de beach volley donnant sur la route.

4. Une station d'agrès 4 faces

Une station d'agrès à 4 faces avec 1 face accessible aux personnes en situation de handicap supplémentaire pour l'aire de fitness.

5. Candélabres solaires

Installation de 6 candélabres solaires sur la plaine sportive pour permettre une utilisation plus longue des équipements.



Implantation du filet pare ballon en bleu clair

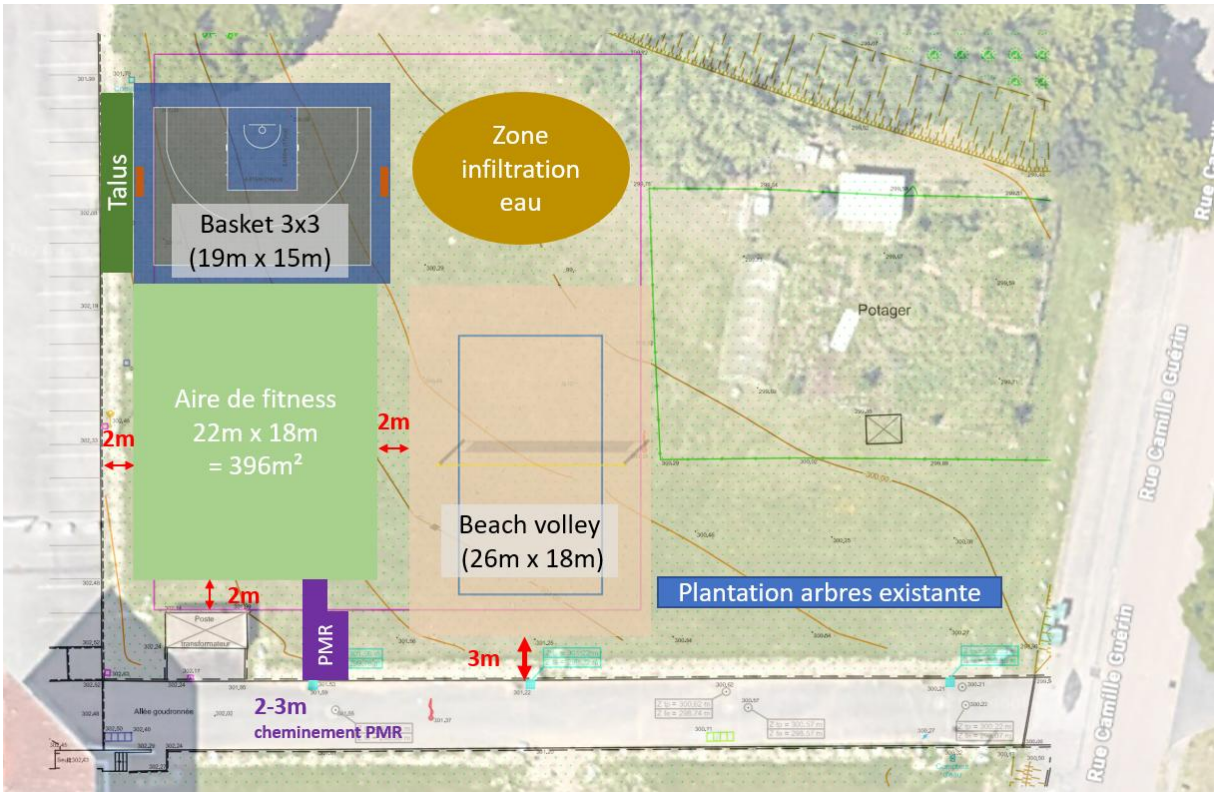
IMPLANTATION DU PROJET

L'implantation des équipements du projet est en partie définie et en partie à proposer par le candidat.

L'implantation des terrains de sports collectifs, de la zone d'infiltration de l'eau et de l'aire de fitness est définie. Pour l'aire de fitness, la localisation globale est définie, toutefois, la localisation exacte des équipements au sein de l'aire de fitness sera proposée par le candidat et fera partie des critères de sélection pour le lot 2.

Lot 1 : Terrassement et Electricité

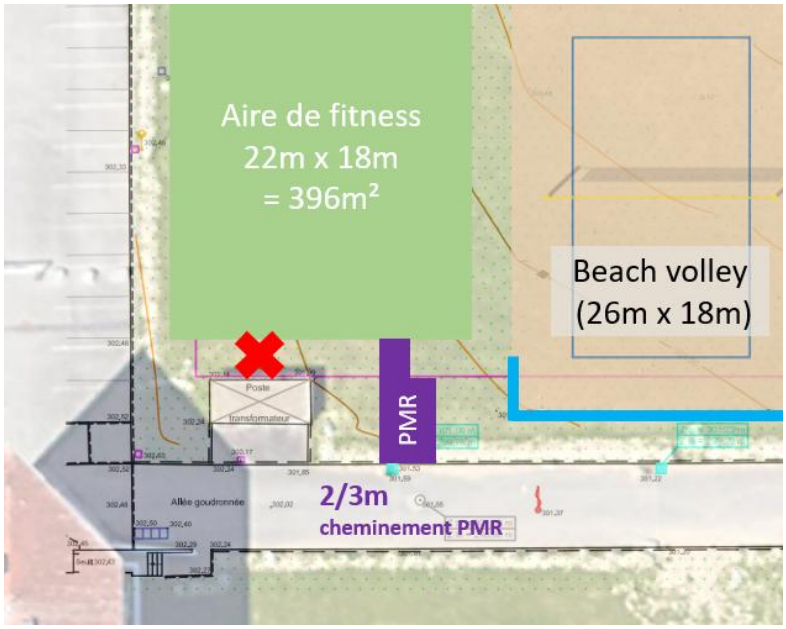
L'implantation des 4 principales zones du projet sera selon le plan suivant : une plateforme unique avec le terrain de basket 3x3 et l'aire de fitness, la zone d'infiltration et le terrain de beach volley.



Plan de l'implantation du projet

La place PMR sera implantée au sud de l'aire de fitness.

Un talus entre le terrain de basket 3x3 et le parking sera à créer en forme de gradin pour permettre la disposition des spectateurs.

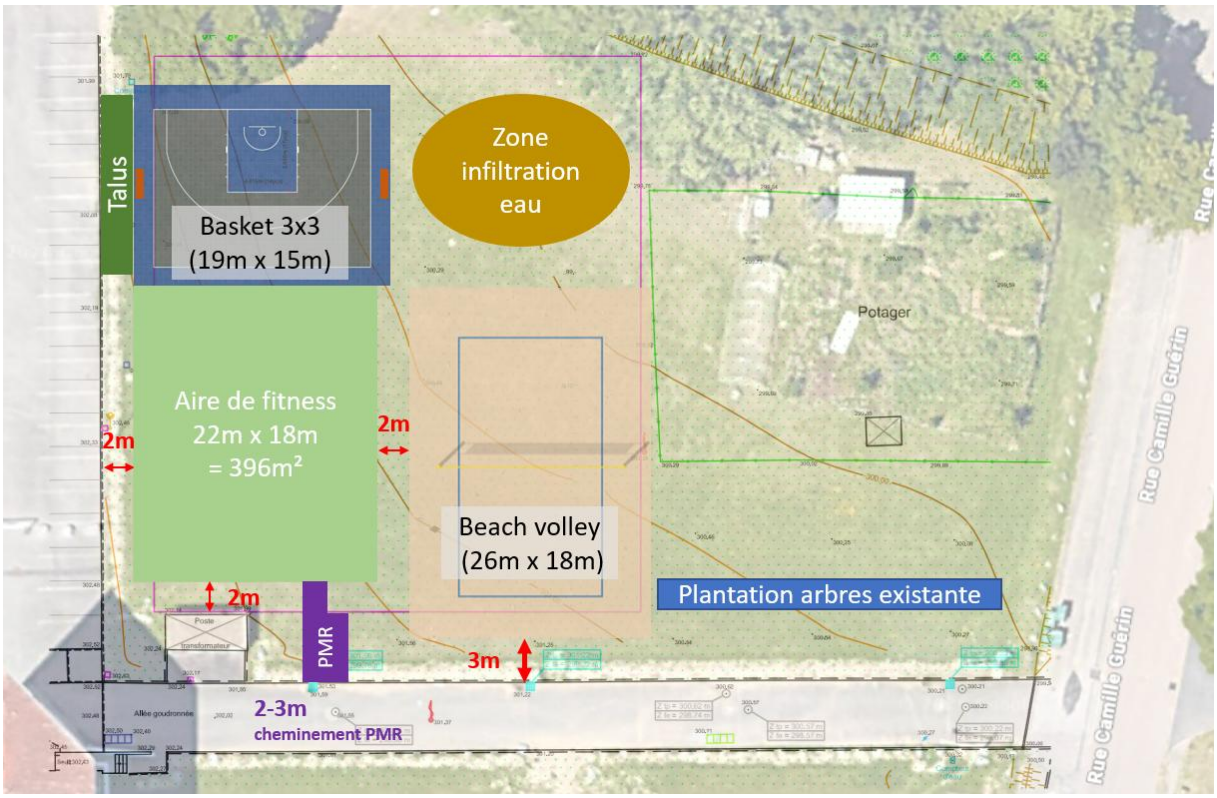


Localisation estimative de l'armoire électrique (croix rouge ci-dessus)

L'écran sur l'aire de fitness a besoin d'électricité pour fonctionner. Cette électricité sera prise en raccordant l'écran de l'aire de fitness à la nouvelle armoire électrique installée par le lot 1. Ce même lot devra raccorder la nouvelle armoire électrique jusqu'à la borne aval du disjoncteur de branchement installé par Enedis. Cette installation devrait se faire à côté du poste transformateur représenté sur l'image ci-dessus.

Lot 2 : équipements sportifs

L'implantation des 2 terrains de sports collectifs a été définie en fonction de la topographie du terrain et dans le but de minimiser les impacts des ballons avec les autres parties de la parcelle : potager, autre terrain de sport collectif, route, parking ou aire de fitness. Le plan suivant montre l'implantation souhaitée.



Plan de l'implantation du projet

L'implantation peut être légèrement adaptée selon les besoins du projet mais le plan précédent permet de visualiser l'implantation globale

Un écart de 2m entre le beach volley et l'aire de fitness est à prévoir ainsi qu'un espace libre de 2m minimum autour de l'aire de jeu du beach volley. Un espace libre de 3m est prévu sur la partie sud du beach volley donnant sur la route. L'objectif est de limiter des conflits de ballons entre les terrains, avec la route, avec la zone fitness et avec le potager. Ces espaces entre les zones permettront également de faciliter l'entretien de ces espaces.

Beach volley

Le beach volley sera situé dans la partie la plus plate de la zone du projet pour plus de simplicité de terrassement. Le terrain sera orienté Nord/Sud.

Un écart de 3m entre la route et l'aire de jeu du beach volley permet de limiter le risque de collision entre ballon et voiture. Cela place donc le filet du terrain de beach volley à 12m de la route.

Basket 3x3

Le terrain de basket 3x3 sera situé sur la partie nord-ouest de la zone de projet. Le panier sera positionné vers la partie boisée (au nord du terrain). Ce terrain sera sur la même grande plateforme que l'aire de fitness.

Aire de fitness

L'aire de fitness est composée de différentes zones : fitness connecté, zone sport santé, vélos et équipements fitness. Cette aire de fitness sera sur la même grande plateforme que le terrain de basket 3x3.

Pour cette aire de fitness, les candidats du lot 2 devront proposer une implantation des divers équipements en prenant en compte les points suivants :

- Les équipements de la zone vélo ne devront pas être situés juste devant les stations d'agrès pour éviter des désagréments. Les vélos devront être situés sur un côté de la plateforme et orienter vers le terrain de beach volley pour offrir une vue plus dégagée et non une vue sur les agrès. Les vélos seront positionnés en ligne.
- La poubelle devra avoir une position la rendant la plus centrale possible pour l'ensemble des équipements
- La zone fitness connectée devra être orientée avec l'écran donnant vers le nord afin d'avoir une bonne visibilité
- La partie sport santé n'a pas besoin d'être réunie dans un seul lieu de l'aire de fitness, les stations d'agrès non plus

L'implantation de l'aire de fitness doit prendre en compte le cheminement PMR. Ce cheminement débute depuis la place de parking adaptée et rejoint la plateforme composée de l'aire de fitness et du terrain de basket. La personne à mobilité réduite doit pouvoir accéder aux agrès PMR, au vélo à doubles pédales ainsi qu'au terrain de basket. Par conséquent, l'implantation des différents éléments sur l'aire de fitness ne doivent pas gêner la circulation PMR jusqu'aux agrès PMR, au vélo à doubles pédales et au terrain de basket.

Pour prendre en compte la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°4, les candidats devront donc proposer **2 implantations** de l'aire de fitness : une avec 2 stations d'agrès et une avec 3 stations d'agrès.